



SAINT-VALENTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

7 SEPTEMBRE 2021
À 20:00 HEURES

♥ ORDRE DU JOUR ♥

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2021 ; *
3. Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats ;
4. Acceptation des comptes à payer en septembre 2021 (Document 1-A) ;
5. Dépenses de la secrétaire-trésorière, du secrétaire-trésorier adjoint et du maire: acceptation ;
6. Certificat de disponibilité des fonds de la secrétaire-trésorière ;

PÉRIODE DE QUESTIONS

7. Adoption du règlement 494 relatif au permis et certificat ;
8. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 506 relatif au zonage du périmètre d'urbanisation;
9. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 509 relatif à la construction;
10. Adoption du règlement 511 relatif à la rémunération du personnel électoral ;
11. Réparation asphaltage rang Pir-Vir et rang Saint-Georges ;
12. Règlement 503 : Abrogé ;
13. Contrat de travail de Monsieur Serge Gibeau ;
14. Entretien S. M. : Fin de contrat ;
15. Appel d'offre « Entretien Édifice municipal » : Autorisation de procédé ;
16. Pavage HR : Paiement facture pavage piste de marché ;
17. Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Quote-part incendie 2020 et 2021 ;
18. Facturation Service de Sécurité Incendie : Service rendu à la municipalité de Napierville pour le territoire de St-Blaise-sur Richelieu ;
19. Toit gazebo : soumissions reçus pour le remplacement de bardeaux ;
20. Réparation de pavage, rang Saint-Georges et rang Pir-Vir : Soumission Pavage HR ;
21. Correspondance :
 1. Tournoi inter-régional HMB de Napierville.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

* Documents ci-annexés.

Séance du Conseil ouvert au public.

Les consignes sanitaires mis en place par le Gouvernement devront être respectés, alors le port du couvre visage et le lavage des mains sera obligatoire.

Nous vous remercions de votre collaboration